

## ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP SA

En faillite

### COMMUNIQUE DE PRESSE DU CURATEUR

1. En date du 10 octobre 2014, le Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg (**Tribunal**), a déclaré en faillite sur aveu le groupe ESPIRITO SANTO FINANCIAL GROUP (**ESFG**), une société de droit luxembourgeois détenant, directement et indirectement, 20,05% du capital de Banco Espirito Santo, S.A. (**BES**).
2. Le Tribunal a nommé Me Laurence Jacques, avocat à la Cour, admise au Barreau de Luxembourg, en tant que curateur (**Curateur**). La mission du Curateur est, sous le contrôle du Tribunal, de réaliser, récupérer et obtenir compensation, par tous moyens légaux, des actifs détenus ou antérieurement détenus par ESFG, ou de leur valeur, et, conformément au droit local, de protéger exclusivement les intérêts des créanciers d'ESFG.
3. Au Portugal, ESFG est actuellement propriétaire de la participation susmentionnée dans la BES et, indirectement, de 100% du capital de la société d'assurance Companhia de Seguros Tranquilidade, S.A.
4. Après avoir pris conseil juridique au Portugal et, après analyse approfondie, le Curateur croit que la décision de résolution de la BES prise le 3 août 2014 par la Banque du Portugal est illégale, notamment pour les motifs que cette décision viole la Constitution portugaise et la législation européenne et, par ailleurs, parce qu'elle porte préjudice à ESFG en tant qu'actionnaire de la BES ainsi qu'à ses créanciers.
5. Dans ce contexte, le Curateur informe que, à ce jour, ESFG a déposé deux actions judiciaires devant la Cour Administrative de Lisbonne.

Les actions déposées à ce jour ont deux objectifs principaux:

- (i) déclarer nulle et rendre inopérante la décision de résolution de la BES prise le 3 août 2014 par la Banque du Portugal et en conséquence de mettre fin à l'existence de Novo Banco, S.A. (**NB**) et obtenir le transfert de tous les actifs et passifs ouverts de NB (ou leur valeur) à la BES ;
  - (ii) annuler la décision du 30 juillet 2014 adoptée par la Banque du Portugal de suspendre les droits de vote d'ESFG au sein de la BES et récupérer l'exercice complet des droits d'actionnaire direct et indirect d'ESFG dans la BES.
6. Le Curateur a mandaté le cabinet portugais PLMJ – Sociedad de Avogados, RL afin de représenter ESFG dans les procédures décrites ci-dessus.

Luxembourg, le 30 novembre 2014